

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 DPE 5 Signature d'un avenant n° 2 au contrat d'objectifs signé le 30 décembre 2009 avec la Régie Eau de Paris.

Mme Anne LE STRAT, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012 par lequel le Maire de Paris lui demande l'approbation de la signature avec la Régie Eau de Paris d'un avenant n° 2 au contrat d'objectifs signé le 30 décembre 2009 par la Ville de Paris et Eau de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne LE STRAT au nom de la 4e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la signature de l'avenant n°2, dont le texte est joint à la présente délibération, au contrat d'objectifs signé le 30 décembre 2009, par la Ville de Paris et Eau de Paris.